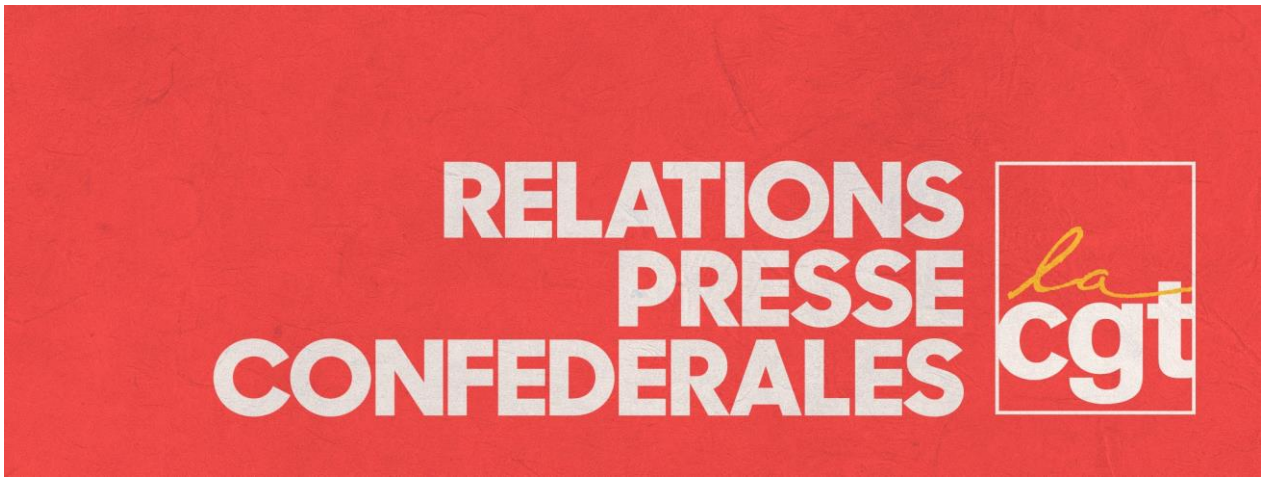

Communiqué de presse

Audiovisuel public : la lutte a payé !

L'Assemblée nationale a adopté aujourd'hui la motion de rejet préalable, portée par les groupes du Nouveau Front Populaire, contre la réforme de l'audiovisuel public.

Malgré les affaires qui la décrédibilisent totalement et l'opposition massive des salarié·es à la proposition de loi sur la holding de l'Audiovisuel Public, la ministre de la Culture a mené une véritable guerre et s'est entêtée. Depuis son échec lamentable au parlement de début avril, son projet n'a cessé d'être reporté et cette date du 30 juin a fini par sortir du chapeau, au bout du bout de l'agenda parlementaire.

Cette proposition de loi n'était là que pour servir l'ambition personnelle d'une ministre, à mille lieues des intérêts des entreprises de l'Audiovisuel Public et de ses salarié·es. Depuis des mois, les salarié·es et les syndicats, CGT en tête, dénoncent un projet dont l'unique but est de réaliser des économies et de mettre à mal l'indépendance des médias de service publics.

C'est un véritable camouflet pour Rachida Dati. Elle doit maintenant en tirer toutes les conséquences et retirer définitivement la proposition de loi.

La CGT se félicite de cette victoire et remercie l'ensemble des organisations et leurs militantes et militants qui se sont fortement investi·es.

Montreuil, le 1er juillet 2025

Relations presse confédérales / 01 55 82 82 64 / presse@cgt.org
© 2024 servicepresse.cgt.fr